

CONTRE LA RÉPRESSION DU MOUVEMENT SOCIAL

Défendons nos Libertés !

Le 29 janvier à Saint-Nazaire, l'intervention violente des forces de police contre la manifestation a provoqué des affrontements entraînant des arrestations, des inculpations, et plusieurs blessés, dont un grave toujours hospitalisé.

Le 2 février, quatre manifestants jugés en comparution immédiate ont été condamnés à de la prison ferme par une justice expéditive, sur des dossiers vides. Deux sont toujours incarcérés.

Le lendemain, un lycéen était condamné à de la prison avec sursis pour avoir refusé un prélèvement d'ADN pendant une garde-à-vue suite à une manifestation. **Nous refusons ces condamnations et exigeons la libération des prisonniers, la relaxe pour le lycéen qui fait appel, la reconnaissance des préjudices et des dédommagements pour les blessés.**

Le 10 mars, quatre autres manifestants du 29 janvier, travailleurs et lycéens, passeront en procès pour « participation à rassemblement dissous, violences contre les forces de l'ordre, outrages... », et atteinte à la dignité du chef de l'Etat pour l'un ! **Nous refusons ces procès et exigeons l'arrêt des poursuites contre les manifestants.**

Cette situation nazairienne s'inscrit dans un contexte : partout, de Tarnac à Notre Dame des Landes, en

passant par les Centres de rétention ou la Guadeloupe, la répression s'accroît contre les personnes qui osent se faire entendre et ne pas se résigner.

Les atteintes aux libertés démocratiques se multiplient : une stratégie sécuritaire délibérée se met en place pour détourner les esprits de la situation économique et sociale.

Tout est mis en œuvre pour empêcher qu'une légitime colère sociale ne se transforme en opposition politique. Le sarkozysme organise une stratégie de la tension sécuritaire qui vise à constituer un climat de peur et de suspicion généralisée. Elle permet de criminaliser la pensée et l'action de la population qui ne se laisse pas anesthésier.

Le développement d'une répression de proximité participe à cette peur diffuse, par la mise au pas de tous les appareils qui participent à l'encadrement des populations : police, justice, éducation, travail social, presse...

Nous refusons toute logique de peur et de renoncement à nos justes revendications.

• Manifestation régionale à Saint-Nazaire •

Samedi 7 mars à 15h devant le tribunal

• Contre la répression • Pour le respect des libertés fondamentales (expression, manifestation, droit de grève...) • Pour la libération des condamnés, la levée des peines et l'arrêt des poursuites pour les manifestants criminalisés, ici ou ailleurs

• Débat sur la criminalisation des luttes sociales •

Avec Dominique NOGUERES,

Avocate, Vice-présidente de la Ligue des Droits de l'Homme,

et des Témoins et Victimes de la répression actuelle

après la manifestation, à 17H30, à la Maison de quartier d'Avalix 3 rue du Docteur Calmette

• Venez en nombre mardi 10 mars à 14h au Tribunal •
pour soutenir les inculpés lors du procès.



à l'appel du CODELIB de Saint-Nazaire (*Comité de défense des libertés fondamentales contre les dérives sécuritaires*, composé de : Les Alternatifs - ATTAC St-Nazaire et Presqu'île - Collectif 44=Breizh - Comité de soutien à Mikaël - Emgann - FCPE - FSU - Label Gauche - LDH - MRAP - No Pasaran - NPA - PCF - PS - SDEN-CGT - SLB - UDB - UL-CFDT - USM-CGT - Union Syndicale Solidaires - Les Verts, et des individuEs.)

c/o LDH - AGORA 1901, 2bis rue Albert de Mun - 44600 Saint-Nazaire, ou sur internet : www.codelib.info

soutenu par : Les Alternatifs 44 - CGT Port autonome Nantes-St-Nazaire - Collectif nantais contre les dérives sécuritaires - Emancipation Tendance intersyndicale - LO - OCL - PG - SUD éducation 44 - UD CGT 44 - UL UNSA St-Nazaire - Union syndicale Solidaires 44 -